

Caliban et la sorcière (2) la chasse aux sorcières

Texte extrait du livre *Caliban et la Sorcière* de Silvia Federici aux éditions
Entremonde, 2022.

Silvia Federici revisite ce moment particulier de l'histoire qu'est la transition entre le féodalisme et le capitalisme, en y introduisant la perspective propre à l'histoire des femmes. Elle nous invite à réfléchir aux rapports d'exploitation et de domination, à la lumière des bouleversements introduits à l'issue du moyen Âge. Un monde nouveau naissait, privatisant les biens autrefois collectifs, transformants les rapports de travail et les relations de genre. Ce nouveau monde, où des millions d'esclaves ont posé les fondations du capitalisme moderne, est aussi le résultat d'un asservissement systématique des femmes.

Dans cet extrait l'auteure retrace l'histoire de la persécution des femmes lors de l'épisode de la chasse aux sorcières. Elle montre comment le passage au régime de travail capitaliste a créé une nouvelle « division sociale des sexes ».

La chasse aux sorcières fut l'un des événements les plus importants dans le développement de la société capitaliste et la formation du prolétariat moderne. En effet, le déclainement d'une campagne de terreur contre les femmes, une persécution sans équivalent, a affaibli la résistance de la paysannerie européenne face à l'attaque de la gentry et de l'État, au moment où la communauté paysanne était déjà en train de se désintégrer sous l'effet combiné de la privatisation de la terre, de la hausse des taxes et de l'élargissement du contrôle de l'État sur tous les aspects de la vie sociale.

La chasse aux sorcières accentua les divisions entre hommes et femmes, apprenant aux hommes à craindre le pouvoir des femmes et détruisant un univers de pratiques, de croyances et de sujets sociaux dont l'existence était incompatible avec la discipline du travail capitaliste, redéfinissant ainsi les éléments principaux de la reproduction sociale. En ce sens, comme les attaques qui se déroulaient alors contre la « culture populaire » ou comme le « grand renfermement » des pauvres et des vagabonds dans des maisons de travail et de correction, la chasse aux sorcières fut un aspect essentiel de l'accumulation primitive et de la « transition » vers le capitalisme.

Nous verrons plus loin les craintes de la classe dirigeante que la chasse aux sorcières devait conjurer et ses conséquences pour

la situation des femmes en Europe. Je veux ici insister sur le fait que, contrairement à l'idée propagée par les Lumières, la chasse aux sorcières ne fut pas le dernier feu d'un monde féodal mourant. On sait fort bien que le Moyen Âge « superstitieux » n'a persécuté aucune sorcière. Le concept même de « sorcellerie » ne fut pas formulé avant la fin du Moyen Âge et il n'y eut jamais, au cours de l'« Âge sombre », de procès collectifs et d'exécutions, alors que la magie imprégnait la vie quotidienne et qu'elle représentait un outil d'insubordination pour les esclaves, redouté de la classe dirigeante depuis la fin de l'Empire romain.

[...]

Ce fut après le milieu du XVI^e siècle, précisément au cours des décennies où les conquistadors espagnols asservissaient les populations américaines, que le nombre de femmes jugées en tant que sorcières monta en flèche, et l'initiative des persécutions passa alors de l'Inquisition aux tribunaux laïcs. La chasse aux sorcières atteignit son apogée entre 1580 et 1630, au moment où les rapports féodaux cédaient le pas aux institutions politiques et économiques typiques du capitalisme mercantile. Ce fut dans ce long « siècle de fer » que, presque par accord tacite, dans des pays parfois en guerre l'un contre l'autre, les bûchers se multiplièrent et l'État commença à dénoncer l'existence

des sorcières ainsi qu'à prendre l'initiative des persécutions.

Ce fut la Caroline, le code de lois impérial promulgué par le catholique Charles Quint en 1532, qui institua la peine capitale pour sorcellerie. Dans l'Angleterre protestante, la persécution fut légalisée par trois actes du Parlement votés en 1542, 1563 et 1604, le dernier introduisant la peine capitale même en l'absence de tout tort causé à des personnes ou des biens. Après 1550, des lois et des ordonnances faisant de la sorcellerie un crime capital et incitant la population à dénoncer les sorcières présumées furent aussi promulguées en Écosse, en Suisse, en France et aux Pays-Bas espagnols. Elles furent rééditées les années suivantes afin d'élargir le nombre de celles qui étaient susceptibles d'être exécutées et, de surcroît, de faire de la sorcellerie en tant que telle le crime suprême, plus que les dommages censément causés par elle.

Les mécanismes de la persécution confirment que la chasse aux sorcières n'était pas un processus spontané, « un mouvement d'en bas auquel les classes dominantes et dirigeantes furent sommées de répondre ». Comme Christina Lerner l'a montré dans le cas de l'Écosse, une chasse aux sorcières exigeait une importante organisation officielle et administrative. Avant que les voisins ne s'accusent entre

eux ou que des communautés entières ne soient prises de « panique », un endoctrinement continu eut lieu. Les autorités annonçaient publiquement qu'il fallait craindre la présence de sorcières parmi la population, voyageant de village en village afin d'apprendre aux gens comment les reconnaître, dans certains cas transportant avec eux des listes de noms de sorcières suspectées et menaçant ceux ou celles qui les cacheraient ou viendraient à les aider. [...]

Il ne fait alors aucun doute que la chasse aux sorcières ait été une initiative politique majeure. Il ne s'agit pas, en soulignant cet aspect, de minimiser le rôle que l'Église joua dans cette persécution.

L'Église catholique romaine fournit la construction métaphysique et idéologique de la chasse aux sorcières et fut à l'origine de la persécution des sorcières comme elle avait auparavant été à l'origine de celle des hérétiques. Sans l'Inquisition, les nombreuses bulles pontificales exhortant les autorités laïques à rechercher et punir les « sorcières » et, par-dessus tout, sans les siècles de campagnes misogynes de l'Église, la chasse aux sorcières n'aurait pas été possible. Mais, contrairement aux stéréotypes, la chasse aux sorcières ne fut pas simplement la production d'un fanatisme papal ou des machinations de l'Inquisition

romaine. À son apogée, les cours de justice laïques menèrent la plupart des procès, alors que dans les régions où l'Inquisition opérait (Italie et Espagne), le nombre d'exécutions resta comparativement bas. Après la Réforme, qui ébranla le pouvoir de l'Église catholique, l'Inquisition commença même à restreindre le zèle des autorités contre les sorcières, tout en intensifiant la persécution des Juifs. De plus, l'Inquisition dépendit toujours de la coopération de l'État pour prendre en charge les exécutions, puisque le clergé ne voulait pas avoir à verser le sang. La collaboration entre Église et État fut encore plus étroite dans les régions réformées, où l'État était devenu l'Église (comme en Angleterre) ou bien l'Église était devenue l'État (comme à Genève et, dans une moindre mesure, en Écosse). Là, une branche du pouvoir faisait les lois et les exécutions et l'idéologie religieuse exposait ouvertement ses connotations politiques.

On saisit la nature politique de la chasse aux sorcières quand on constate que les nations catholiques et protestantes, alors en guerre sur tous les autres plans, firent front commun dans la persécution des sorcières, partageant les mêmes arguments et unissant leurs forces. Il n'est donc pas exagéré de dire que la chasse aux sorcières fut le premier point d'unification dans la politique des nouveaux États-nations européens, le premier exemple, après le schisme amené par la Réforme, d'une

unification européenne. En effet, traversant toutes les limites et les frontières, la chasse aux sorcières s'étendit de la France et de l'Italie jusqu'à l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre, l'Écosse et la Suède. [...]

Il est notable qu'en Angleterre, la plupart des procès de sorcières eurent lieu dans l'Essex, où, à partir du XVI^e siècle, la majeure partie de la terre avait été enclose, alors que dans les régions des îles Britanniques où la privatisation de la terre n'avait pas eu lieu et n'était pas à l'ordre du jour, nous n'avons aucune trace de chasse aux sorcières. Les exemples les plus remarquables dans ce sens sont l'Irlande et les Highlands de l'ouest de l'Écosse, où l'on ne relève aucune trace de persécutions. Dans ces régions existaient encore de forts liens de parenté et un bailliage collectif de la terre, les préservant des divisions communales et de la collaboration avec l'État qui rendit la chasse aux sorcières possible. Ainsi, alors que dans les Lowlands écossaises anglicisées et privatisées, où l'économie de subsistance disparaissait devant l'essor de la Réforme presbytérienne, la chasse aux sorcières fit au moins quatre mille victimes, l'équivalent de 1 % de la population féminine, dans les Highlands et en Irlande, les femmes furent en sécurité à l'époque de la chasse aux sorcières.

Quand on considère que la majorité des accusées étaient des femmes pauvres et paysannes, fermières, travailleuses salariées, alors que ceux

Pour nous joindre, nous proposer un texte ou être informés de nos discussions mensuelles, contactez-nous par mail à editions-communes-brochures@proton.me. Vous pouvez aussi nous suivre sur notre insta [@communes.brochures](https://www.instagram.com/communes.brochures) ou retrouver nos autres brochures disponibles en ligne sur [communesbrochures.org](https://www.communesbrochures.org).

[noblogs.org](https://www.noblogs.org)



· Editions Brochures ·

progressait, des lois étaient promulguées qui punissaient les adultères de la peine capitale (en Angleterre et en Irlande par le bûcher, comme pour les cas de haute trahison). Au même moment, la prostitution était déclarée hors la loi, comme les naissances en dehors du mariage, tandis que l'infanticide était transformé en crime capital. Simultanément, les amitiés féminines devinrent un objet de suspicion, dénoncées en chaire comme néfastes à l'alliance entre mari et femme, tout comme les relations entre femmes furent diabolisées par les juges des sorcières qui les forçaient à se dénoncer entre elles comme complices. Ce fut aussi dans cette période que le mot « commérage » [gossip], qui au Moyen Âge signifiait liens entre amies, prit sa tournure péjorative, un signe de plus qui montre à quel point le pouvoir des femmes et les liens communautaires étaient ruinés. Au niveau idéologique aussi, il y a un lien étroit entre l'image dégradée des femmes forgée par les démonologues et l'image de la féminité construite par les débats de l'époque sur la « nature des sexes », qui canonisa une femme stéréotype, faible de corps et d'esprit et biologiquement sujette au mal, servant efficacement à justifier le contrôle des hommes sur les femmes ainsi que le nouvel ordre patriarcal.

11

qui les accusaient étaient des membres riches et influents de la communauté, souvent leurs employeurs ou leurs seigneurs, des individus qui faisaient partie des structures du pouvoir local et avaient souvent des liens étroits avec l'État central, on voit que la diffusion du capitalisme rural et toutes ses conséquences (expropriation des terres, approfondissement des distances sociales, rupture des rapports collectifs) ont joué un rôle historique déterminant dans la chasse aux sorcières. Une fois que la persécution eut progressé, que la peur des sorcières (ou celle d'être accusée de sorcellerie ou d'« association subversive ») avait été instillée dans la population, le voisinage se mit à préférer des accusations. En Angleterre, les sorcières étaient généralement des femmes âgées vivant de l'assistance publique ou qui survivaient en allant de maison en maison quêmander de la nourriture, un pot de vin ou de lait. Si elles étaient mariées, leurs époux étaient des travailleurs journaliers, mais elles étaient le plus souvent veuves ou vivaient seules. [...] Quant aux crimes diaboliques des sorcières, ils ne nous apparaissent comme rien de plus que la lutte des classes à l'échelle du village : le « mauvais œil », le blasphème d'une mendicante à qui une aumône a été refusée, le non-paiement du loyer, la demande d'assistance publique. Toutes les manières

dont la lutte des classes contribuait à la fabrication d'une sorcière anglaise sont visibles dans les accusations à l'encontre de Margaret Harkett, une veuve âgée de soixante-cinq ans, pendue à Tyburn en 1585 : Elle avait cueilli un panier de poires dans le champ du voisin sans permission. Quand on lui demanda de les retourner, de rage, elle les jeta par terre ; à partir de ce jour, plus une poire ne poussa dans le champ. Plus tard le serviteur de William Goodwin lui refusa de la levure, après quoi sa brasserie s'assécha. Elle fut frappée par un bailli qui l'avait prise en train de voler du bois des terres du maître ; le bailli devint fou. Un voisin lui dénia son cheval ; tous ses chevaux moururent. Un autre la paya moins que prévu pour une paire de chaussures ; il mourut plus tard. Un homme dit à sa servante de refuser de lui donner du babeurre ; après quoi ils ne purent faire ni beurre ni fromage.

On trouve le même schéma dans le cas de femmes « présentées » au tribunal de Chelmsford, Windsor et Osyth. Mère Waterhouse, pendue à Chelmsford en 1566, était « une femme très pauvre », qu'on décrit quémandant un gâteau ou du beurre et « se brouillant » avec nombre de ses voisins. Elisabeth Stile, Mère Dewell, Mère Margaret et Mère Dutton, exécutées à Windsor en 1559, étaient aussi des veuves pauvres. Mère Margaret vivait à l'hospice, comme leur

4

prétendue cheffesse Mère Scder. Toutes mendièrent dans les environs et, vraisemblablement, se vengèrent quand on le leur interdit. Pour s'être vu refuser du vieux levain, Elisabeth Francis maudit une voisine qui ensuite développa une forte douleur à la tête. Mère Staunton murmura de manière suspicieuse, alors qu'elle s'en allait, après s'être vu refuser du levain par une voisine, suite à quoi l'enfant de la voisine tomba grandement malade. Ursula Kemp, pendue à Osyth en 1582, fit boiter un seigneur qui lui avait refusé du fromage ; elle causa aussi une grosseur au derrière de l'enfant d'Agnès Letherdale après que celle-ci lui avait refusé du sable à récupérer. Alice Newman fit périr Johnson, le collecteur pour les pauvres, après qu'il lui avait refusé douze pence ; elle punit aussi un majordome qui lui avait refusé un morceau de viande. On trouve un schéma comparable en Écosse, où les accusées étaient aussi de pauvres fermières, refusant d'abandonner leur lopin de terre, qui vivaient difficilement, s'attirant souvent l'hostilité du voisinage parce qu'elles faisaient paître les bêtes sur leurs terres ou pour ne pas avoir payé le loyer.

On constate à partir de ces exemples que la chasse aux sorcières se développa dans un environnement social où « la haute » vivait dans la crainte permanente des « classes inférieures ». Dans une période

5

où ces dernières perdaient tout, il était raisonnable de redouter les noirs desseins qu'elles pouvaient entretenir. Il n'est pas étonnant que cette peur ait pris la forme d'une attaque contre la magie populaire. La lutte contre la magie a toujours accompagné le développement du capitalisme et ce, jusqu'à aujourd'hui. La magie est fondée sur la croyance que le monde est animé, imprévisible et qu'il y a une force en toutes choses, « l'eau, les arbres, les substances, les mots, [...] ». De sorte que tout événement est interprété comme l'expression d'une puissance occulte que l'on doit déchiffrer et plier à sa volonté. [...]

Comme Stephen Wilson le souligne dans *The Magical Universe*, les gens qui pratiquaient ces rituels étaient principalement des gens pauvres qui luttaient pour survivre, essayant toujours de parer au désastre et espérant ainsi « apaiser, amadouer et même manipuler ces forces [...] afin de garder à distance la douleur et le mal et de recueillir le bien qui consistait en la fertilité, le bien-être, la santé et la vie ». Mais au regard de la nouvelle classe capitaliste, cette conception anarchique et moléculaire de la diffusion du pouvoir dans le monde était une malédiction. Cherchant à contrôler la nature, l'organisation capitaliste du travail se devait de contrer l'imprédictibilité inhérente à la pratique de la magie et empêcher

la main.

Il y avait certainement, parmi les inculpées, des femmes suspectées de crimes spécifiques. L'une fut accusée d'avoir empoisonné son mari, l'autre d'avoir causé la mort de son employeur, une autre encore d'avoir prostitué sa fille. Mais ce n'était pas seulement la femme déviante, mais la femme en tant que telle, particulièrement la femme des classes inférieures, qui était jugée, une femme qui générât tellement de peur que dans son cas le rapport entre l'éducation et la punition était renversé. « Nous devons », déclare Jean Bodin, « répandre la terreur auprès de certaines en en punissant beaucoup ». Et, en effet, dans certains villages, peu furent épargnées.

De plus, le sadisme sexuel des tortures auxquelles les accusées étaient soumises révèle une misogynie qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire et ne peut pas être mis sur le compte d'un crime particulier. Dans la procédure standard, les accusées avaient leurs vêtements déchirés puis étaient rasées complètement (on prétendait que le diable se cachait dans leurs cheveux). On leur enfonçait de longues aiguilles dans le corps, y compris dans le vagin, à la recherche de la marque que le diable apposait censément sur ses créatures (tout comme les maîtres faisaient en Angleterre avec les esclaves qui s'étaient enfuis). Elles étaient souvent violées

; on recherchait si elles étaient vierges ou non – un signe d'innocence ; et si elles n'avaient pas, elles étaient soumises à davantage d'épreuves atroces : leurs membres étaient tortus, on les asseyait sur des chaises en fer sous lesquelles on allumait un feu ; leurs os étaient brisés. Et quand elles étaient pendues ou brûlées, on prenait soin que les leçons à tirer de leur agonie soient bien comprises. L'exécution était un événement public important, auquel tous les membres de la communauté devaient assister, y compris les enfants de la sorcière, particulièrement leurs filles qui dans certains cas étaient fouettées devant le bûcher sur lequel elles pouvaient voir leur mère brûlée vive.

La chasse aux sorcières fut une guerre contre les femmes : c'était une tentative concertée pour les avilir, les diaboliser et pour détruire leur pouvoir social. En même temps, c'était dans les chambres de torture et sur les bûchers sur lesquels les sorcières périsaient que les idéaux bourgeois de la féminité et de la domesticité furent forgés.

Dans ce cas, la chasse aux sorcières amplifia aussi les tendances sociales de l'époque. Il y a, en effet, une continuité certaine entre les pratiques visées par la chasse aux sorcières et celles prosrites par la législation qui fut introduite au même moment pour réguler la vie familiale, le genre, et les rapports de propriété. Dans toute l'Europe de l'Ouest, tandis que la chasse aux sorcières

10

grossesses ou qu'elles n'accouchaient en dehors des liens du mariage, ou alors elles étaient ostracisées. Ensuite, le début du XVIIe siècle vit les premiers hommes effectuer ce travail et, en l'espace d'un siècle, l'obstétrique était passée presque entièrement sous contrôle de l'État.

D'après Alice Clark :

Le processus continu par lequel les femmes furent supplantées par les hommes dans cette profession est un exemple de la manière dont elles furent exclues de toutes les branches de travail professionnel, en se voyant refuser l'opportunité d'obtenir une formation professionnelle adéquate.

Mais interpréter le déclin social de la sage-femme simplement comme un cas de déprofessionnalisation féminine, c'est passer à côté de sa signification. On constate de fait que les sages-femmes étaient marginalisées parce qu'on ne leur faisait pas confiance et parce qu'ainsi on sapait le contrôle des femmes sur la reproduction.

Tout comme les enclosures expropriaient la paysannerie des terres communales, la chasse aux sorcières expropriait les femmes de leurs corps, qui étaient ainsi « libérés » de toute entrave les empêchant de fonctionner comme des machines pour la production du travail. C'est ainsi que la menace du bûcher dressa des barrières autour du corps des femmes plus redoutables que ne le furent celles dressées lors de l'enclosure des

communaux.[...]

Mais la sorcière n'était pas seulement la sage-femme, la femme qui évitait la maternité ou la mendicante qui vivait en chapardant un peu de bois ou de beurre à son voisinage. Elle était aussi la femme immorale, aux mœurs légères – la prostituée ou l'adultère, et généralement, la femme qui exerçait sa sexualité en dehors des liens du mariage et de la procréation. Ainsi, dans les procès pour sorcellerie, la « mauvaise réputation » était une preuve de culpabilité. La sorcière était aussi la femme rebelle qui répondait, se défendait, jurait et ne pleurait pas sous la torture. Le mot « rebelle » ne fait ici pas référence nécessairement à une activité subversive spécifique dans laquelle des femmes peuvent être impliquées. Il décrit plutôt la personnalité féminine qui s'était développée, particulièrement au sein de la paysannerie, dans le cours des luttes contre le pouvoir féodal, quand des femmes avaient été au premier plan de mouvements hérétiques, s'organisant souvent en associations de femmes, posant ainsi un défi grandissant à l'autorité masculine et à l'Église. Les descriptions des sorcières nous remémorent les femmes telles qu'elles étaient représentées dans les moralités et les fabliaux : prêtes à prendre l'initiative, aussi agressives et vigoureuses que les hommes, portant des habits d'hommes, ou fièrement juchées sur le dos de leurs maris, un fouet à

que s'établissent des relations privilégiées avec les éléments naturels, tout comme les croyances en des pouvoirs accessibles seulement à quelques individus particuliers et de la sorte difficilement généralisables et exploitables. La magie était aussi un obstacle à la rationalisation du procès de travail et une menace pour l'établissement du principe de responsabilité individuelle. En outre, la magie paraissait être une forme de refus du travail, d'insubordination et un instrument de résistance au pouvoir par la base. Le monde devait être « désenchanté » pour être dominé. [...]

La différence la plus importante entre hérésie et sorcellerie est que la sorcellerie était considérée comme un crime féminin. Cela fut particulièrement vrai à l'apogée de la persécution, entre 1550 et 1650. Dans une première période, les hommes représentaient jusqu'à 40 % des accusés et un plus petit nombre continua à être jugé ensuite, principalement des vagabonds, des mendiants, des travailleurs itinérants, des gitans et des prêtres de rang inférieur. Au XVIIe siècle, les accusations de satanisme étaient devenues un thème commun dans les luttes politiques et religieuses ; il n'y avait pratiquement aucun évêque ou politicien qui, dans le feu de l'action, n'ait été accusé d'être un sorcier. Les protestants accusaient les catholiques, particulièrement le pape,

d'être au service du diable. Luther lui-même fut accusé de magie, tout comme John Knox en Écosse, Jean Bodin en France et beaucoup d'autres. Les Juifs étaient traditionnellement accusés d'adorer le diable, parfois représentés avec cornes et sabots. Mais le fait exceptionnel, c'est que plus de 80 % des personnes jugées et exécutées en Europe au XVIe et au XVIIe siècles pour des crimes de sorcellerie furent des femmes. En fait, pendant cette période, plus de femmes furent persécutées pour sorcellerie que pour tout autre crime, à l'exception notable de l'infanticide. [...]

Le lien entre contraception, avortement et sorcellerie apparaît pour la première fois dans la bulle d'Innocent VIII (1484) qui déplore alors que :

Par leurs incantations, leurs sortilèges, leurs conjurations et autres superstitions maudites et charmes horribles, leurs énormités et leurs offenses, [les sorcières] détruisent la progéniture des femmes [...] Elles entravent les hommes dans leur génération et les femmes dans leur conception ; il s'ensuit que ni les maris avec leurs femmes, ni les femmes avec leurs maris ne peuvent accomplir d'actes sexuels.

À partir de là, les crimes reproductifs devaient occuper une place de choix dans les procès. Dès le XVIIe siècle, les sorcières étaient accusées de conspirer à la destruction

des pouvoirs génératifs humains et animaux, de pratiquer des avortements et d'appartenir à une secte infanticide qui tuait les enfants ou les offrait au diable. Dans l'imaginaire populaire aussi, la sorcière fut associée à une femme âgée et lubrique, hostile à la vie nouvelle, qui se nourrissait de chair d'enfants ou utilisait leurs corps pour en faire des poisons magiques, un stéréotype plus tard popularisé par les livres pour enfants.

Pourquoi un tel changement de trajectoire entre l'hérésie et la sorcellerie ? Pourquoi, en d'autres mots, dans le cours d'un siècle, les hérétiques devinrent des femmes et pourquoi est-ce que la transgression sociale et religieuse se recentra de manière prédominante sur les crimes reproductifs ?

Dans les années 1920, l'anthropologue Margaret Murray, dans *The Witch-Cult in Western Europe*, proposa une explication qui a été récemment ravivée par les éco-féministes et les adeptes de « Wicca ». Murray défendait l'idée que la sorcellerie était une ancienne religion matrifocale vers laquelle l'Inquisition tourna son attention après la défaite de l'hérésie, éperonnée par une nouvelle peur de déviation doctrinale. En d'autres termes, les femmes que les démonologues poursuivaient comme sorcières étaient (d'après cette théorie) des pratiquantes d'anciens cultes de la fertilité

dont le but était de pacifier la naissance et la reproduction, cultes qui avaient existé dans les régions méditerranéennes pendant des milliers d'années, mais à laquelle l'Église s'opposa en tant que rites païens et remises en cause de son pouvoir. La présence de sages-femmes parmi les accusées, le rôle que les femmes jouèrent au Moyen Âge en tant que guérisseuses pour la communauté, le fait que, jusqu'au XVI^e siècle, les naissances étaient considérées comme un « mystère » féminin, tous ces facteurs ont été cités en défense de ce point de vue. Mais cette hypothèse ne peut pas expliquer le moment historique de la chasse aux sorcières, ni nous dire pourquoi ces cultes de la fertilité devinrent si abominables aux yeux des autorités qu'elles en vinrent à appeler à l'extermination des femmes pratiquant cette vieille religion.

Une autre explication est que l'importance des crimes reproductifs dans les procès pour sorcellerie était une conséquence du taux élevé de mortalité infantile, typique des XVI^e et XVII^e siècles, dû à l'augmentation de la pauvreté et de la malnutrition. On tenait les sorcières pour coupables de la mort de tant d'enfants, de leur mort si soudaine, si peu de temps après la naissance, qu'ils soient sujets à une telle variété de maladies. Mais cette explication aussi ne va pas assez loin. Elle ne prend pas en compte le fait que les femmes considérées comme sorcières étaient aussi

accusées d'empêcher la procréation et elle ne remplace pas la chasse aux sorcières dans le contexte de la politique économique et institutionnelle du XVI^e siècle. Ainsi, elle passe à côté d'un lien important entre les attaques contre les sorcières et le développement d'une inquiétude nouvelle, parmi les hommes d'État et les économistes européens, quant à la question de la reproduction et de la taille de la population, qui était alors la façon dont on débattait de la taille de la force de travail. Comme nous l'avons vu plus tôt, la question du travail devint particulièrement urgente au XVII^e siècle, quand la population en Europe continua encore à décliner, amenant le spectre d'un effondrement démographique similaire à celui qui avait eu lieu dans les colonies américaines dans les décennies suivant la conquête. Dans ce contexte, il paraît plausible que la chasse aux sorcières ait été, tout au moins en partie, une tentative pour criminaliser le contrôle des naissances et placer le corps des femmes, l'utérus, au service d'une augmentation de la population, de la production et de l'accumulation de force de travail.

Ceci est une hypothèse. Ce qui est certain, c'est que la chasse aux sorcières fut encouragée par une classe politique préoccupée par le déclin de la population et motivée par la conviction qu'une population

nombreuse est la richesse de la nation. Le fait que le XVI^e et le XVII^e siècle furent l'apogée du mercantilisme et virent le début des statistiques démographiques (naissances, morts et mariages), des recensements et la formalisation de la démographie elle-même en tant que « science d'État » montre clairement l'importance stratégique que le contrôle des mouvements de population prenait dans les cercles politiques qui furent à l'origine de la chasse aux sorcières.

Nous savons aussi que de nombreuses sorcières étaient sages-femmes, traditionnellement les dépositaires du savoir et du contrôle de la reproduction féminine. Le Malleus leur consacrait un chapitre entier, affirmant qu'elles étaient pires que toute autre femme, puisqu'elles aidaient les mères à détruire le fruit de leurs entrailles, une conspiration rendue plus facile, accusaient-ils, par l'exclusion des hommes des chambres d'accouchement. Pensant qu'il n'y avait jusqu'à la moindre cahute qui ne dissimulât une sage-femme, les auteurs recommandaient qu'aucune femme ne soit autorisée à pratiquer cet art, à moins qu'il n'ait été d'abord établi qu'elle était une « bonne catholique ». Cette recommandation ne passa pas inaperçue. Comme nous l'avons vu, les sages-femmes étaient recrutées pour discipliner les femmes, pour vérifier, par exemple, qu'elles ne cachaient pas leurs